



Conseil économique et social

Distr. générale
5 septembre 2025
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité directeur des capacités et des normes commerciales

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Quatre-vingtième session

Genève, 18 et 19 (matin) novembre 2025

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté*.^{**}

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Faits notables survenus depuis la dernière session :
 - a) Faits récents survenus à l'Organisation des Nations Unies, à la Commission économique pour l'Europe et dans ses organes subsidiaires ;
 - b) Faits récents survenus dans d'autres organisations.
3. Section spécialisée de la normalisation des plants de pomme de terre.
4. Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais.
5. Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés.
6. Section spécialisée de la normalisation de la viande.
7. Méthodes de travail.
8. Activités de renforcement des capacités et de promotion.
9. Utilisation et incidence des normes de qualité des produits agricoles.
10. Systèmes alimentaires durables et utilisation rationnelle des ressources :
 - a) Changements climatiques – incidences potentielles sur la qualité des fruits, des légumes, des fruits à coque, de la viande et des plants de pomme de terre ;

* Les documents relatifs à la réunion seront disponibles en ligne à l'adresse suivante : <https://unece.org/info/events/event/trade/wp7/wp7-80th-2025>. Les représentants et représentantes participant à la réunion sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : <https://indico.un.org/event/1012032/>. En cas de difficulté lors de l'inscription, ils sont priés de prendre contact avec le secrétariat par courrier électronique (agristandards@un.org).

** L'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) ayant demandé que la durée des réunions soit réduite en 2025 en raison de la crise de liquidités à laquelle l'ONU est confrontée, la session de cette année a été ramenée de deux jours et demi à un jour et demi.



- b) Transition numérique ;
 - c) Pertes et gaspillage de denrées alimentaires.
11. Programme de travail et cadre de résultats pour la période 2026-2027.
 12. Questions diverses.
 13. Élection des membres du Bureau.
 14. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7) adoptera l'ordre du jour de sa quatre-vingtième session.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Ordre du jour provisoire annoté	ECE/CTCS/WP.7/2025/1	Décision

2. Faits notables survenus depuis la dernière session

a) Faits récents survenus à l'Organisation des Nations Unies, à la Commission économique pour l'Europe et dans ses organes subsidiaires

Le secrétariat présentera les faits récents survenus dans le système des Nations Unies, à la Commission économique pour l'Europe (CEE) et au Comité directeur des capacités et des normes commerciales qui influent sur les travaux du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles.

b) Faits récents survenus dans d'autres organisations

Les représentants d'autres organisations qui mènent des activités en rapport avec les normes de qualité des produits agricoles communiqueront des informations sur les travaux menés par leur organisation.

3. Section spécialisée de la normalisation des plants de pomme de terre

En 2024-2025, la Section spécialisée de la normalisation des plants de pomme de terre (GE.6) a tenu sa session ordinaire annuelle. Plusieurs réunions de groupes du Rapporteur chargés i) de l'examen de la Norme pour les plants de pomme de terre, ii) d'un projet de guide sur la production de minitubercules et iii) d'une version révisée du document de position sur la vigueur des plants de pomme de terre ont également été organisées en ligne.

Le Groupe de travail est invité à approuver le rapport de la session annuelle et à examiner, en vue de son adoption, la Norme révisée pour les plants de pomme de terre soumise par la Section spécialisée :

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport de la Section spécialisée de la normalisation des plants de pomme de terre sur sa cinquante-deuxième session	ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2025/2	Décision

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Norme révisée pour les plants de pomme de terre	ECE/CTCS/WP.7/2025/3	Décision

4. Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais

En 2024-25, la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais (GE.1) a tenu sa session ordinaire annuelle. Plusieurs réunions du groupe de travail du Rapporteur chargé de la Norme pour les poires et du groupe de travail chargé d'examiner certaines normes de la CEE sous l'angle des pertes et du gaspillage alimentaires ont également été organisées en ligne.

Le Groupe de travail est invité à approuver le rapport de la session annuelle et à examiner, en vue de leur adoption, quatre normes soumises par la Section spécialisée :

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais sur sa soixante-treizième session	ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2025/2	Décision
Norme révisée pour les poires	ECE/CTCS/WP.7/2025/4	Décision
Norme révisée pour les agrumes	ECE/CTCS/WP.7/2025/5	Décision
Norme révisée pour les pois	ECE/CTCS/WP.7/2025/6	Décision
Norme révisée pour les raisins de table	ECE/CTCS/WP.7/2025/7	Décision

5. Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés

En 2024-2025, la Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés (GE.2) a tenu sa session ordinaire annuelle. Le groupe de rédaction ad hoc chargé d'élaborer un code de bonnes pratiques pour la réduction des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires dans le secteur des produits secs et séchés s'est réuni en ligne à plusieurs reprises.

Le Groupe de travail est invité à approuver le rapport de la session annuelle et à examiner, en vue de leur adoption, les cinq documents soumis par la Section spécialisée :

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport de la Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés sur sa soixante-douzième session	ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2025/2	Décision
Norme révisée pour les noix en coque	ECE/CTCS/WP.7/2025/8	Décision
Norme révisée pour les pruneaux	ECE/CTCS/WP.7/2025/9	Décision
Modifications apportées à la Norme-cadre pour les normes CEE relatives aux produits secs et séchés	ECE/CTCS/WP.7/2025/10	Décision
Norme pour les cynorhodons entiers séchés – extension de la recommandation	ECE/CTCS/WP.7/2024/9	Décision

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Explanatory material for raw and roasted peanut kernels	ECE/CTCS/WP.7/2025/INF.1	Décision

Le Groupe de travail est également invité à prendre note des normes suivantes qui ont été alignées sur la nouvelle version de la Norme-cadre pour les normes relatives aux produits secs et séchés (version 2022) :

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Norme pour les cerneaux de noix	ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2025/5	Information
Norme pour les noisettes en coque	ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2025/6	Information
Norme pour les noisettes décortiquées	ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2025/7	Information
Norme pour les pistaches en coque	ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2025/8	Information
Norme pour les pistaches décortiquées	ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2025/9	Information
Norme pour les pignons	ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2025/10	Information
Norme pour les noix de macadamia en coque	ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2025/11	Information
Norme pour les noix de macadamia décortiquées	ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2025/12	Information
Norme pour les noix du Brésil en coque	ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2025/13	Information
Norme pour les Noix du Brésil décortiquées	ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2025/14	Information

6. Section spécialisée de la normalisation de la viande

En 2024-2025, la Section spécialisée de la normalisation de la viande (GE.11) a tenu sa session ordinaire annuelle. Plusieurs réunions de groupes du Rapporteur chargés i) de la révision de la Norme pour la viande ovine (carcasses et découpes), ii) de la Norme pour la viande de poulet (carcasses et parties), iii) d'élaborer un projet de lignes directrices concernant le bien-être des animaux dans les installations de transformation et iv) d'élaborer une proposition relative à la dématérialisation de la Norme pour la viande bovine (carcasses et découpes) ont été organisées en ligne.

Le Groupe de travail est invité à approuver le rapport de la session annuelle et à examiner, en vue de son adoption, une norme révisée soumise par la Section spécialisée :

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport de la Section spécialisée de la normalisation de la viande sur sa trente-troisième session	ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2025/2	Décision
Norme révisée pour la viande ovine – carcasses et découpes	ECE/CTCS/WP.7/2025/11	Décision

7. Méthodes de travail

À sa session de 2024, le Groupe de travail a décidé d'inscrire sur la liste de ses travaux futurs une discussion sur l'efficacité de ses méthodes de travail. Le 10 avril 2025, le Bureau élargi du WP.7 s'est réuni pour discuter de la question et a décidé d'inviter les Sections spécialisées à lui faire des suggestions. La question a ensuite été examinée par les Sections spécialisées lors des réunions qui se sont tenues d'avril à août 2025 (GE.1, GE.2 et GE.11).

Parallèlement, une discussion a été lancée à l'échelle de la CEE sur l'optimisation de la durée et du déroulement des sessions. À sa soixante et onzième session, la Commission a « demandé à la Secrétaire exécutive de poursuivre les consultations avec les États membres sur les moyens de rendre la CEE plus souple et plus efficace ».

Les suggestions formulées lors des consultations avec le Bureau élargi du WP.7 et lors des sessions des Sections spécialisées sont présentées dans le document suivant. Le Groupe de travail est invité à examiner les propositions découlant de ces suggestions.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Efficacité des modalités de travail – propositions et recommandations	ECE/CTCS/WP.7/2025/13	Décision

8. Activités de renforcement des capacités et de promotion

À sa session de 2023, le Groupe de travail a décidé de créer un groupe de travail spécial chargé d'élaborer une stratégie de renforcement des capacités. À la session de 2024, la délégation des États-Unis d'Amérique s'est portée volontaire pour diriger ce groupe de travail. Le Groupe de travail sera informé de l'état d'avancement de ces travaux. Le secrétariat fera également le point sur les travaux menés et prévus concernant le renforcement des capacités.

Les délégations sont invitées à rendre compte des travaux menés dans le domaine du renforcement des capacités et de la promotion des normes au cours de l'année écoulée.

Elles sont également invitées à faire part de leurs besoins en matière de renforcement des capacités pour l'application et l'utilisation des normes, ainsi qu'en ce qui concerne la réduction des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires. Le Groupe de travail est invité à réfléchir à la manière dont il pourrait contribuer à répondre à ces besoins en s'appuyant sur l'expérience acquise. Il est invité également à proposer des options envisageables pour la mobilisation de ressources.

9. Utilisation et incidence des normes de qualité des produits agricoles

Dans le cadre des travaux qu'il mène pour réunir des preuves de l'utilisation des normes et de leur influence, le secrétariat a mené, début 2023 et en coopération avec le Bureau du WP.7, une enquête sur l'application de ces normes et leur articulation avec la législation des pays participants. Le questionnaire s'y rapportant visait à évaluer dans quelle mesure les normes de la CEE étaient mentionnées dans les législations nationales et appliquées sur une base volontaire ou obligatoire.

Étant donné que les normes de la CEE relatives à la qualité des produits agricoles sont en outre fréquemment utilisées sur une base volontaire par le secteur privé (c'est-à-dire qu'elles font partie intégrante des contrats commerciaux ou sont mentionnées dans ceux-ci), si l'on souhaite évaluer pleinement leur importance, il faudrait également déterminer dans quelle mesure elles sont utilisées ou mentionnées dans les contrats commerciaux. Ces informations ne sont pas faciles à obtenir car les transactions concernées sont effectuées dans le secteur privé. Pour collecter des informations attestant de l'utilisation de ces normes, un questionnaire a été élaboré en 2025 en collaboration avec des délégations et des acteurs du secteur dans le cadre des travaux de la GE.1 et de la GE.2, dans l'objectif de l'envoyer aux

principaux négociants de produits secs et séchés et de diffuser ensuite une enquête auprès des négociants de fruits et légumes frais.

Le secrétariat présentera des informations sur l'état d'avancement de ces travaux. Les délégations sont également invitées à fournir de plus amples informations sur l'utilisation des normes de la CEE relatives aux produits agricoles dans leur pays.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Conception du questionnaire d'enquête ECE/CTCS/WP.7/2025/14		Information

10. Systèmes alimentaires durables et utilisation rationnelle des ressources

À sa session de 2024, le Groupe de travail a organisé des tables rondes sur la transition numérique et les pertes et gaspillages de denrées alimentaires. À la suite de ces débats, il est convenu a) de poursuivre les discussions relatives aux besoins en matière de transition numérique et aux moyens de garantir un commerce efficace des produits agricoles, comme suite à la décision B (70) de la CEE sur « les transformations numériques et vertes au service du développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe » (E/2023/37, E/ECE/1503) et b) d'inclure une table ronde sur les effets des changements climatiques sur la qualité des produits agricoles, conformément au thème de la soixante et onzième session de la Commission (« Action climatique et infrastructures résilientes pour un avenir durable »), qui s'est tenue les 9 et 10 avril 2025.

a) Changements climatiques – incidences potentielles sur la qualité des fruits, des légumes, des fruits à coque, de la viande et des plants de pomme de terre

Conformément au thème de la soixante et onzième session de la CEE, et comme convenu à la soixante-dix-neuvième session du Groupe de travail, l'examen de ce point de l'ordre du jour prendra la forme d'une table ronde consacrée aux effets potentiels des changements climatiques sur la qualité des produits agricoles (fruits, légumes, fruits à coque, viande et plants de pomme de terre) et, partant, sur l'établissement des normes de qualité des produits agricoles.

b) Transition numérique

Dans le prolongement de la soixante-dixième session de la CEE, tenue en 2023 sur le thème des transformations numériques et vertes à l'appui du développement durable dans la région de la CEE, l'examen de ce point de l'ordre du jour prendra la forme d'un échange d'informations sur l'élaboration de certificats numériques, en particulier des certificats de conformité numériques. Les délégations sont invitées à partager des données d'expérience concernant les faits nouveaux survenus dans leur pays ou leur organisation et à discuter des mesures que le Groupe de travail pourrait prendre dans ce domaine.

c) Pertes et gaspillage de denrées alimentaires

Au cours des dernières années, le Groupe de travail et ses Sections spécialisées ont continué à mettre l'accent sur la prévention et la réduction des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires, à l'appui de la cible 12.3 des objectifs de développement durable, qui vise à réduire de moitié le volume de déchets alimentaires à l'horizon 2030. Dans le prolongement de la soixante-neuvième session de la CEE, tenue en 2021 sur le thème « Promouvoir l'économie circulaire et l'utilisation durable des ressources naturelles dans la région de la CEE », le secrétariat communiquera, au titre de ce point de l'ordre du jour, des informations sur les travaux menés actuellement par ses Sections spécialisées concernant les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires. Les délégations sont invitées à partager des données d'expérience concernant les faits nouveaux survenus dans leur pays ou leur organisation et à discuter des mesures que le Groupe de travail pourrait prendre dans ce domaine.

11. Programme de travail et cadre de résultats pour la période 2026-2027

Le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles fait partie du sous-programme 6 de la CEE (« Commerce »), lequel relève de la Division du commerce et de la coopération économique. Le secrétariat présentera le projet de programme de travail du sous-programme Commerce pour 2026, un aperçu des principaux éléments du programme de travail du sous-programme Commerce pour 2027 ainsi que le cadre de résultats stratégiques pour la période 2025-2027 élaboré pour les travaux de la Division du commerce et de la coopération économique.

Le Groupe de travail discutera de ses futurs travaux, compte tenu des orientations stratégiques du sous-programme.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Projet de programme de travail du sous-programme Commerce pour 2026	ECE/CTCS/2025/INF.1	Information
Aperçu des principaux éléments du programme de travail du sous-programme Commerce pour 2027	ECE/CTCS/2025/3	Information
Programme de travail du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles pour la période 2026-2027	ECE/CTCS/WP.7/2025/15	Décision

12. Questions diverses

Les délégations seront invitées à examiner d'autres questions qui n'auraient pas été abordées pendant la session.

13. Élection des membres du Bureau

Le Groupe de travail élira un(e) Président(e) et un(e) ou deux Vice-Président(e)s pour un mandat d'un an, lequel arrivera à échéance à la fin de la prochaine session.

14. Adoption du rapport

Le WP.7 adoptera le rapport sur sa quatre-vingtième session.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles sur sa quatre-vingtième session	ECE/CTCS/WP.7/2025/2	Décision

III. Calendrier provisoire

<i>Lundi 17 novembre</i>	<i>15 heures-18 heures</i>	<i>Réunion du Bureau élargi ou consultations (à confirmer) (en anglais uniquement, salle H-207)</i>
<i>Mardi 18 novembre</i>	10 heures-13 heures	Points 1 à 6
	15 heures-18 heures	Points 7 à 10
<i>Mercredi 19 novembre</i>	<i>10 heures-13 heures</i>	Points 11 à 14
